MARDI 6 JUIN 1911 — XXIe ANNÉE. — N° 7521. — MARDI 6 JUIN 1911

LA CROIX

5 CENTIMES — DE ROUBAIX-TOURCOING — 5 CENTIMES

BUREAUX : I.R.R.R. — 16, rue d'Angleterre — Téléphone : 672

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue de Vieil-Mouvelle — TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

Mardi 6 juin. — SAINT NORBERT

LUNDI 5 JUIN 1911

La journée

Ordre a été transmis au général Toubée de regagner Oran avec ses troupes, dégarnissant ainsi la frontière algéro-marocaine sur la Moulouya. Cette mesure est très regrettable et nous pourrions avoir à en souffrir.

L'Espagne va, paraît-il, envoyer trois bataillons à Larache. Les premiers renforts sont déjà partis de Cadix. On redoute que cette action intempestive ne déchaîne dans le Gharb une révolte générale. Déjà, aux environs d'El-Ksar, le capitaine Moreaux a eu, dans la journée du 3 juin, maille à partir avec les Djebala qu'il a réussi à mettre en fuite.

Le général Moinier poursuit sa tâche de pacification sur le territoire de Cherrga.

❋

Le Conseil d'Etat a élaboré un projet de décret fixant une nouvelle délimitation de la Champagne viticole qui, dans l'ensemble, confirme l'ancienne.

Le gouvernement le discutera mercredi.

❋

M. Delcassé vient d'adresser au président de la République un rapport sur la réorganisation de la marine. Le plan ministériel, très vaste, comporte le renouvellement des cadres et une instruction plus complète des officiers.

❋

Les fêtes civiles du millénaire normand ouvertes solennellement samedi se sont continuées dimanche par la réception de la chorale norvégienne, un banquet offert par la municipalité de Rouen aux hôtes suédois, norvégiens et anglais et une visite officielle au musée d'art normand.

❋

L'aviateur Védrines a décidé de participer à la course Paris-Rome-Turin : il prend son vol ce matin à Buc.

Le lieutenant Ménard, continuant son tour de France, est arrivé à Pau.

Cinq officiers aviateurs ont entrepris une course Pau-Paris.

❋

La grève des taxi-autos et celle des tramways sont terminées.

Celle des terrassiers persiste.

❋

Les dictateurs portugais commencent à reculer devant les évêques et consentent à introduire dans la loi de Séparation quelques minimes modifications malheureusement insuffisantes.

❋

Un groupe d'hommes politiques d'Alsace vient de prendre l'initiative d'un parti nationaliste alsacien, en vue d'obtenir une Constitution plus libérale.

Dans son numéro portant la date du 13 juin, la « Croix » commencera la publication d'un feuilleton très court mais très touchant qui sera fort apprécié,

Henriette de Ligny

par HENRIETTE BESANÇON

où se déroule l'impressionnante histoire d'une jeune fille développant dans un milieu égoïste une générosité émouvante.

Puis, désireux de joindre à l'intérêt la variété, nous reproduirons pendant les mois d'été un chef-d'œuvre de la littérature italienne.

Les Fiancés

d'ALESSANDRA MANZONI

Ce remarquable récit montre à quelles traverses la vertu est quelque fois exposée, prouve aussi que Dieu n'abandonne jamais les siens, les récompense et les fortifie.

La faiblesse humaine appuyée au surnaturel chrétien, tel est le fond de cette « histoire milanaise du XVe siècle » fertile en incidents dramatiques, aussi passionnante par la description des milieux et les complexités de l'action que par la psychologie des foules ou des caractères.

Nos lecteurs suivront avec un intérêt croissant les mésaventures imméritées d'un couple fidèle dont la constance finit par triompher, avec l'aide du ciel, des embûches que les méchants ne cessent de lui tendre. Guerres civiles, séditions, sombres intrigues, calamités de toutes sortes, nos fiancés se trouvent malgré eux précipités dans ce tourbillon où ils périraient sans la main secourable de l'Eglise.

La pensée catholique n'a pas produit dans ce domaine d'œuvre plus charmante et plus instructive.

CATALOGUE POUR PROJECTIONS
DE LA
MAISON DE LA BONNE PRESSE
PARIS — 5, rue Bayard — PARIS

Pour conserver sa foi

— Voyez-vous, Monsieur l'abbé, me disait un jour une Parisienne qui arrivait à la maturité, si je ne vis pas comme je vivais, c'est que je ne crois plus comme je croyais : peu à peu ma foi s'est usée.

— Ce qui m'étonne, Madame, lui répondis-je, c'est qu'il reste encore quelques débris de votre foi : il a fallu qu'elle fût d'acier.

La plupart des chrétiens sont comme cette mondaine : — je parle surtout de ceux des villes — ils soumettent leur religion à une épreuve, où elle doit logiquement périr.

Dans les livres et journaux qu'ils lisent, comme dans les sociétés qu'ils fréquentent, ou bien il n'est jamais question des enseignements de l'Eglise, c'est un sujet dédaigné, ou bien, si l'on en parle, fieuf fois sur dix c'est pour en médire.

Qu'on essaye de traiter de la même manière, je ne dis pas seulement les principes de morale les plus nécessaires et les mieux établis, mais les faits les plus certains de l'histoire et les conclusions les plus positives des sciences, dans dix ans on ne croira plus ni à ces conclusions, ni à ces faits, ni à ces principes, ou l'on n'y croira que d'une foi troublée et chancelante.

Heureusement pour elles, ces vérités sont soustraites à de pareilles attaques. A quoi bon les battre en brèche ? Elles ne gênent personne et aucun penchant n'y trouve un obstacle.

Au contraire, les vérités religieuses sont un frein. Aussi fait-on feu sur elles de toutes parts. Comment pourraient-elles résister à ce perpétuel assaut, quand ceux qu'elles mènent à l'éternité négligent de les défendre, pareils à des marins insensés qui, voyant le navire qui les porte au rivage assailli par la tempête, regarderaient, les bras croisés, la colère des flots emporter le gouvernail, ou celle du vent déchirer les voiles. Fatalement, le naufrage doit venir ; il viendra.

❋

Oh ! je sais bien que beaucoup des nôtres ne restent pas inactifs ; ils mettent un admirable dévouement au service des œuvres de religion et de charité. On les voit partout où il y a une misère à soulager, une ignorance à instruire, une faiblesse à secourir. C'est un mérite que Dieu ne saurait oublier.

Mais il ne faudrait pas négliger de veiller sur soi en veillant sur autrui. Saint Paul craignait ce péril pour lui-même, lui qui était monté pourtant au troisième ciel. Il y pensait avec effroi, et il s'efforçait de le conjurer.

Chacun de nous a le devoir impérieux de faire comme lui. Il faut plaider pour notre foi et soutenir sa cause, je ne dis pas seulement auprès des autres, je dis aussi et principalement auprès de nous.

Une foi qui ne se défend pas est une foi vaincue.

❋

De quelles armes la foi peut-elle donc se servir ? Quels moyens a-t-elle de se protéger et de vivre ?

Il est facile de le voir, ou du moins de le comprendre.

Hors la grâce de Dieu, qui viendra à son aide si elle l'appelle, et la fuite du danger, qui est une des premières conditions de la victoire dans les luttes morales, elle se prémunira contre l'atmosphère sceptique qu'on respire aujourd'hui, par la méthode que la médecine préconise à l'égard des influences infectieuses : en se fortifiant.

Et le bon moyen de fortifier sa foi et de la ranimer quand elle est affaiblie, c'est de lire des journaux et des livres, des livres surtout, qui instruisent sur elle et qui même combattent pour elle. C'est une nourriture, et l'âme a besoin de se nourrir comme le corps.

Sans doute, tous les estomacs ne s'accommodent pas des mêmes aliments. En religion et en apologétique, les lectures doivent donc varier, selon les esprits, pour la quantité comme pour la qualité.

La bonne règle, c'est que les études religieuses soient proportionnées aux études profanes auxquelles on se livre : il faut qu'elles augmentent avec la culture générale de l'esprit : il doit y avoir équilibre. La foi du charbonnier n'est bonne que pour le charbonnier.

Donc, tout chrétien qui sait lire, s'il veut garder ses croyances intactes, usera d'écrits appropriés à son intelligence, tracts, brochures, ouvrages succincts ou traités approfondis, qui se feront les avocats de la religion, particulièrement sur les questions contestées, où la haine de ses ennemis cherche à la prendre en défaut. Ce dernier point est à retenir.

❋

Veut-on me permettre de puiser un exemple dans un sujet qui m'est cher ? On ne m'en voudra pas, j'espère, d'insister de préférence sur ce que je connais le mieux.

Qu'y a-t-il de plus nié, depuis plus de cent ans, que l'existence du surnaturel dans le monde ? Et qu'y a-t-il en même temps de plus fondamental dans le christianisme ? C'en est l'âme. Ce point admis, tous les autres suivent nécessairement.

Or, Dieu a bien voulu venir au secours de notre foi calomniée, en rendant le surnaturel comme visible dans un coin de nos Pyrénées françaises. C'est une faveur rare, extraordinaire, presque inouïe. Eh bien, faut-il le dire ? Peut-être n'en profitons-nous pas autant que l'exigerait l'intérêt de nos croyances.

C'est du moins l'avis d'un personnage ecclésiastique très éminent, étranger à la France mais dont le nom est connu du monde entier.

Il y a quelques mois à peine, un prêtre distingué me disait, de sa part, qu'il s'étonnait profondément de voir les catholiques français tirer si peu d'avantage des événements dont Lourdes est le théâtre, et que des livres permettent à tous de connaître et d'étudier. Pour lui, le monde n'a pas vu deux fois, dans le cours de sa durée, une pareille suite de faits prodigieux. Le surnaturel, dit-il, se manifeste avec évidence près de la Grotte. Pourquoi tous les chrétiens du XXe siècle ne cherchent-ils pas, pour ainsi dire, à le toucher du doigt ? D'où vient qu'on ne se sert pas davantage, surtout en France, de l'arme incomparable que Dieu a mise ainsi dans nos mains pour défendre et sauver la foi ?

Ce n'est certes pas moi qui contredirai ces sages pensées. Depuis que j'ai écrit l'*Histoire critique de Lourdes*, j'ai reçu trop de confidences, et le plus souvent de lecteurs inconnus, pour ne pas savoir quelle décisive influence l'étude de ces miraculeux événements a exercée, en religion, sur une multitude d'esprits appartenant à tous les mondes.

En faisant connaître cet avis très autorisé d'un de nos plus illustres contemporains, je souhaite donc vivement qu'il soit entendu des catholiques de mon pays.

Je sème à la volée. Daigne Dieu faire lever le grain dans les sillons !

GEORGES BERTRIN.

Un télégramme du Saint-Père

En réponse à la dépêche d'hommages adressée au Saint-Père, au nom de la famille de la *Croix*, à l'occasion du 76e anniversaire de sa naissance, nous avons reçu de S. Em. le cardinal Merry del Val le télégramme suivant, qui sera pour nos lecteurs un encouragement à multiplier leurs prières aux intentions du Souverain Pontife :

Saint-Père, touché sentiments et hommages renouvelés filiale soumission, exprimés au nom famille « Croix », remercie surtout assurance prières à Dieu, envoie de tout cœur bénédiction apostolique, gage abondantes faveurs divines.

Card. MERRY DEL VAL.

Souscription exceptionnelle pour le Denier de Saint-Pierre

En mémoire de ma regrettée épouse, Marie Pelleigue Mendès Leite, 100 fr. — J. Dubreuil, à S., pour deux grâces, 20 fr. — Deux prêtres du doyenné de Montpazier, 15 fr. — Pour la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie, 1 fr. — E. B., Draguignan, 1 fr. — Adrien Roger, à Rupon, 5 fr. — M. R., 1 fr. 80. — P. F., de l'Aisne, à Pie X bien-aimé, 1 fr. — Abbé Pauze, à V. V., 1 fr. 50. — Vve Morey, à A., 1 fr. — M. Ch. Latrille, à L., 10 fr. — Saint-Père, bénissez-nous ! 5 fr. — En remerciement du décret sur la première Communion, Marie P., 10 fr. — A Pie X pour connaître et accomplir la volonté de Dieu, 1 fr. 50. — A. Seurre, Paris, 3 fr. — Une Tertiaire pour sa grand'mère et sa famille, 3 fr. — L. G., Veseliise, 5 fr. — Un fervent de N.-D. du S.-C. qui se recommande à Pie X, 2 fr. — Uhartiet, aux A., 5 fr. — Abbé Bossut, aumônier à Lille, 5 fr. — Mme Petel, à E., 3 fr. 40. — Anonyme, 1 fr. 50. — Deux Enfants de Marie qui aiment Pie X, 2 fr. — Ligueuse demande bénédiction pour avenir de sa fille, 0 fr. 50. — Pour obtenir à tous les miens le désir de la Communion fréquente, 2 fr. — Pour un frère malade, 5 fr. — Famille roubaisienne pour être bénie dans ses enfants, 10 fr. — Que le Saint-Père bénisse nos familles ! G. L. et C. P., 2 fr. — Une Enfant de Marie pour sa vocation, 1 fr. — M. V. L. T. Blastre, à deux intentions, 5 fr. — Pauvre veuve pour obtenir guérison de son âme, 1 fr. 50. — E. D. demande bénédiction au Saint-Père, 5 fr. — M. Fernand Dodin, à Roubaix, 2 fr. — Trois amies réunies, 2 fr. — Anonyme de St-Quentin pour réussite dans son commerce, 2 fr. — Institutrices libres demandent bénédiction, à R. (Nord), 6 fr. — Anonyme, 1 fr. 50. — M. D. demande bénédiction au Saint-Père, 5 fr.

M. le général et Mme de Maillier, Paris, 50 fr. — Directeurs de Grand Séminaire qui aiment bien le Pape, 12 fr. — Bénédiction spéciale pour nos enfants, 10 fr. — Anonyme de Caudry, pour étude d'un séminariste, 10 fr. — Abbé Lemps et sa famille, 10 fr. — En mémoire d'un jeune prêtre défunt, 5 fr. — Anonyme, 0 fr. 50. — Un Tertiaire d'Ascq, 5 fr. — Une veuve pour la conversion de son fils, 5 fr. — Une mère de famille pour sa guérison, 1 fr. — Deux sœurs demandent bénédiction pour leur guérison et intentions, 2 fr. — Une Tertiaire de Saint-François demande l'union des catholiques, 5 fr. — A. S. et L. F., bénédiction pour leur premier-né, 2 fr. — Pour la guérison d'un père et conversion d'un fils, 10 fr. — Mme Alice Petit, 10 fr. — M. et Mme Verfaille, 5 fr. — Deux prêtres Bretons, à Champéry, 5 fr. — Mlle Courtès, 5 fr. — A. M., Tertiaire de Saint-François, 5 fr. — Offrande pour conversion de mon père et pour suivre ma vocation, 1 fr. — J. M., B. D., 1 fr. — Pour mes enfants, M.-L., C., 5 fr. — Quatre personnes de Dunkerque, 5 fr. — Anonyme de Troyes, 5 fr. — Saint-Père, bénissez la famille de Chatouville, 12 fr. — M. le curé de Monteteau et sa sœur, 10 fr. — Reconnaissance pour la première Communion facilitée aux infirmes, 10 fr. — Une malade pour bénédictions et prières, 1 fr. — Sa grand'mère, 2 fr. — Sa santé, 2 fr. — Mlle Lucie Vasseur, à St.-V., 5 fr. — Pour le succès de deux examens, 5 fr. — Un vieux prêtre et sécularisé pour guérison, 5 fr. — Mlle Claudine Cholat, à P., 5 fr. — Cubize, S. G., 3 fr. — Anonyme Fourmies, pour guérison et conversion, 5 fr. 50. — L. J., à B. (Loire-Inférieure), 0 fr. 20.

Le total des souscriptions reçues est de 36 176 fr. 15. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

GAZETTE

« A chacun son auberge »

Les arrêts du Conseil d'Etat font les situations nettes ; mais les beuveries dans les auberges les font plus nettes encore ; si bien que le Conseil d'Etat, en matière électorale, ne peut que ratifier et confirmer par ses arrêts les verdicts des auberges.

Le Conseil d'Etat avait à statuer sur une élection dirigée contre l'élection au Conseil général de M. Y..., dans le canton de Saint-Palais (Basses-Pyrénées).

Il s'est trouvé que les deux candidats avaient usé des mêmes procédés à l'égard l'un de l'autre.

Un petit exemple :

Je crois, disait dans une de ses lettres un élu du département, qu'il vaut mieux que chaque camp ait son auberge... De cette façon, *les situations seront plus nettes et ceux qui ne votent pas pour moi ne pourront pas manger mon dîner.*

De plus, il fallait s'assurer des résultats de la digestion. A cet effet, les électeurs recevaient, dans une deuxième lettre, deux bulletins marqués.

Je vous envoie, ci-joints, portait cette deuxième lettre, aux électeurs, deux bulletins marqués : vous me ferez grand plaisir en les mettant dans l'urne. Je saurais ainsi si je puis compter sur vous.

M. le commissaire du gouvernement Roussellier a fait remarquer que l'annulation des opérations électorales aurait pour seul effet d'amener la réouverture des auberges et la reprise des libations au compte des candidats ; et il a demandé au Conseil de maintenir l'élection.

La haute assemblée vient de statuer dans ce sens.

C'est là, on n'y peut contredire, une jurisprudence nouvelle : on acquitte un voleur, parce que celui-ci volait un autre voleur. Et l'annulation de l'acte spoliateur aurait pour effet de permettre aux deux voleurs de recommencer à se voler entre eux.

Assurément, pareille jurisprudence n'aurait pas été adoptée par saint Louis !

Un sonnet d'Edmond Rostand

L'arrivée du lieutenant Conneau à Rome et la bénédiction que le Pape lui aurait donné lorsqu'il passa au-dessus du Vatican ont inspiré à M. Edmond Rostand l'original sonnet que notre confrère le *Gaulois* publiait hier matin.

Tout fut beau : la victoire et le cri qui la nomme,
Et la Ville Eternelle, et la jeune saison,
Et le Captif sacré quittant son oraison
Pour voir l'Aile franchir les collines de Rome.

La minute est sublime où le vieux Pape, comme
Pour laisser pénétrer le siècle et l'horizon,
Fait ouvrir la fenêtre, et veut, de sa prison,
Bénir l'oiseau lointain qu'on lui dit être un homme !

O le plus pur effet du plus grand des exploits !
Elle vient de monter pour la première fois,
La bénédiction qui dut toujours descendre !

Pulvis es... dit l'Eglise au fragile mortel !...
Mais il s'est envolé si haut, ce grain de cendre,
Qu'il faut, pour le bénir, le chercher dans le ciel.

Couches laïques!

M. Delagarde, juge de paix à Carentan, a prononcé, à l'enterrement civil d'un nommé Thérèse, retraité des douanes, une oraison funèbre vraiment savoureuse.

Qu'on en juge par quelques extraits :

M. Thérèse n'a pas fait une faute dans sa vie ! Sa conscience était d'une pureté immaculée ! ! ! Il n'avait besoin d'aucun intermédiaire pour entrer dans une vie meilleure.

Heureux homme ! Quel dommage qu'il soit le seul de son espèce, avec son panégyriste, probablement !

Celui-ci continue par cette prosopopée :

Vous aviez une compagne qui a veillé avec un soin jaloux, jusqu'à la dernière minute, à vous *préserver de certains contacts* ; à épargner à votre conscience si claire ! ! ! *les noires et sinistres visions.*

A noter que ce singulier couple s'était uni religieusement il y a trois ans. Mais depuis, il avait préféré, à « certains contacts » de certaines « intermédiaires », celui de M. le juge de paix de Carentan.

Chacun ses goûts. Mais vraiment celui-là est douteux, si l'on en juge par cette éloquence... bébête !

Le millénaire de Normandie

A qui se fier, maintenant ?

Nous avons été élevés, au collège, dans l'idée que Rollon était un farouche guerrier, qu'il s'adoucit au contact des Francs, et qu'il épousa Gisèle, fille du feu roi Charles le Simple.

Les érudits d'aujourd'hui nous apprennent que Rollon, prince boniface et pacifique, n'était pas plus farouche qu'un autre. Il épousa non pas Gisèle, mais Poppa, fille du comte de Bayeux.

On a prétendu qu'il était mort en 928, au sac de la ville d'Eu, les yeux crevés par les Français. Le moine Dudon, de Saint-Quentin, raconte qu'il est mort en 932, maître d'un empire en paix, et que, « affaissé par l'âge et plein de jours, il émigra vers le Christ. »

Souhaitons que la version, moins barbare, du moine Dudon soit la véritable.

La confiance mutuelle

C'est encore Rollon qui introduisit chez nous le droit danois d'alors, basé sur la confiance mutuelle. Cette loi défendait de mettre aucun objet sous clé, et le bien d'autrui était parfaitement respecté à cette époque.

Il y a peu d'années encore, cette coutume de ne fermer ni sa maison ni ses armoires était générale dans certaines régions de France.

Lorsque la petite plage de Berck-sur-Mer devint ville d'eaux, nombre de personnes y firent construire des chalets où hivernaient leurs meubles, leur linge et leur argenterie, sans l'ombre d'un gardien. Aucun indigène n'aurait eu l'indélicatesse de franchir le seuil du chalet en l'absence du maître.

Depuis, les communications sont devenues faciles, et l'apparition de personnages élevés dans d'autres traditions a suggéré aux baigneurs le sentiment de la limitation dans la confiance.

Les Jésuites et l'occultisme

Les Russes sont nos amis. Nous avons avec eux certains traits communs qui ont donné aux fêtes de l'alliance le caractère d'une rare cordialité. Est-ce que, par hasard, ils seraient aussi « gobeurs » que les Français ?

Le *Novoié Vrémia*, journal ordinairement plus sérieux, s'est mis à raconter au sujet des Jésuites les histoires les plus invraisemblables. En ce moment, le *Novoié Vrémia* voit les Jésuites partout en Russie. Il leur attribue une quantité de conversions au catholicisme qui, malheureusement, ne sont guère que dans son imagination.

Voici maintenant qu'un de ses rédacteurs, du nom d'Engelhard, s'avise de confondre les occultistes avec les Jésuites. Les martinistes sont des Jésuites. (Est-ce le nom du feu P. Martens, général des Jésuites, qui l'avait mis sur la piste ?)

Les Jésuites savent même fort à propos se faufiler dans la Franc-Maçonnerie, et les redoutables initiales S. J., qui accompagnent les signatures des Jésuites, lui ont révélé leur secret. S. J. ou plutôt S. I. veut dire non pas : *Societatis Jesu*, mais : *Supérieur inconnu !* d'après M. Engelhard. C'est par ces signes cabalistiques et bien d'autres que les Jésuites correspondaient entre eux.

Encouragés par les résultats de la perspicacité de M. Engelhard, nous avons, nous aussi, cherché à pénétrer le sens des quatre lettres qui symbolisent la devise des Jésuites : A. M. D. G.

Et savez-vous ce que nous avons découvert ? Cela signifie, mais nous prions nos lecteurs de ne pas le répéter pour ne pas attirer d'histoires aux Jésuites, cela signifie : *Ad majorem Dei gloriam !* Pour la plus grande gloire de Dieu !

Niera-t-on maintenant que les Jésuites ne forment une association clandestine, tout comme la C. G. T. et les P. T. T. ?

Le masque de Robespierre

Le musée Carnavalet vient de recevoir d'Angleterre une réplique du moulage authentique de la tête de Robespierre, qui se trouve au musée Tussaud.

Il existe dans certains musées des moulages non moins authentiques de la tête de Robespierre, mais ils ne ressemblent pas du tout les uns aux autres.

Robespierre devait avoir une physionomie bien mobile.

Une protestation de Mgr Duparc

La Semaine religieuse de Quimper publie officiellement la note suivante :

« Nous sommes informés que le 10 juin, en l'hôtel de la préfecture à Quimper, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'immeubles « ayant appartenu aux Fabriques » de Châteauneuf-du-Faou, Combrit, Crozon, Dinéault, Forêt-Fouesnant, Penmarc'h, Plobannalec, Plomeur, Plonévez-Porzay, Rosporden, Tréboul, Trefflagat, Saint-Jean-Trolimon.

» Les immeubles dont on parle ne sont pas des biens sans maîtres. Les paroisses existent toujours, elles en sont les légitimes propriétaires. L'Etat, qui met ces immeubles en vente, n'a aucun droit réel sur eux. Ceux qui prétendraient les acheter n'en auraient pas davantage. Ils se rendraient coupables à la fois d'une injustice et d'un sacrilège. Ils encourraient la peine d'excommunication. »

L'Union catholique du Puy

Dimanche, a eu lieu le Congrès départemental de l'Union catholique, présidé par Mgr Boutry, évêque du Puy.

A la réunion du matin, qui fut présidée par M. de Labatie, ancien député, M. Souchon, professeur à l'Université de Paris, parla sur la nécessité de l'union des catholiques.

A 3 heures, après la lecture, par les délégués, d'intéressants rapports, le colonel Kéller a fait, en présence de Mgr l'évêque du Puy, assisté de MM. Néron et Durand, députés, de nombreux conseillers généraux et maires du département, une vigoureuse conférence.

L'orateur a éloquemment exposé le rôle social de l'Eglise à l'heure actuelle et décrit la situation précaire faite aux catholiques. En un langage plein de foi et de patriotisme, il a indiqué le remède à cette situation.

Congrès admirablement réussi.

Le « Salon » des artistes... quaternaires

Comment dessinaient et peignaient nos grands-pères il y a quelque 10 ou 12 000 ans

Le « Salon des artistes... quaternaires » est, à la vérité, d'assez modestes proportions.

Sa grandeur est celle d'une moyenne salle de travail — la salle de travail où le savant abbé Breuil très connu et très écouté dans le monde des paléontologues a rassemblé, photographiées en couleurs ou dessinées d'une main fidèle, les premières manifestations artistiques de l'homme, telles qu'on peut les voir bien conservées après 10 000, 12 000 ans et plus peut-être, dans des cavernes fameuses de France et d'Espagne, et notamment dans la caverne de Font-de-Gaume, aux Eyzies (Dordogne), et dans celle d'Altamira, à Santillane, près Santander (Espagne).

L'abbé H. Breuil

Vue du promontoire de Font-de-Gaume

Ne faites pas l'incrédule, ne criez pas à l'impossible !

L'abbé Breuil, qui demain enseignera l'art préhistorique à l'*Institut de paléontologie humaine*, l'abbé Breuil vous montrera par centaines les photographies des premières et très belles manifestations artistiques de nos arrière-grands-pères vivant à l'époque lointaine déjà des bons gros mammouths sympathiques, des rennes légers et des ours qui disputaient parfois à l'homme le droit d'habiter les profondeurs de la montagne.

Si l'art a pour objet d'exprimer en musique la vie qui chante ou qui pleure, en peinture et en sculpture, la vie qui se meut dans la lumière ou dans l'ombre, il paraît que dans les pastels, les dessins et les photographies de l'abbé Breuil, c'est bien de l'art que nous avons. Car, accoutumés à observer les animaux, les bisons, les rennes, les biches, les chevaux, les mammouths avec lesquels ils vivaient aux temps de nos origines, nos ancêtres avaient, de très suffisante façon, saisi les mouvements, les attitudes de ces voisins du règne animal qu'ils poursuivaient à la chasse, ou dont ils avaient — c'était le cas pour les ours — à se défendre.

Et voilà pourquoi j'entendis un jour déclarer à l'abbé Breuil — il y a de cela déjà six ans — qu'à son avis on constatait dans quelques-unes de ces premières manifestations d'art une perfection de mouvement digne de certains détails de la frise du Parthénon.

L'abbé Breuil, à qui l'on doit la découverte des cavernes — fameuses désormais par leurs grandes fresques polychromes — de Font-de-Gaume et des Combarelles en Dordogne, n'a pas découvert Altamira, dont on connaissait l'existence depuis 1876, mais c'est lui qui nous en a livré les peintures et les dessins.

A la première page du grand ouvrage sur les peintures et gravures murales d'Altamira, composé en collaboration avec M. Cartailhac, et édité par les soins du prince de Monaco et que j'ai sous les yeux, le savant abbé a écrit — on dirait que ce fut en poussant un soupir de soulagement, — *Terminé après six ans ! !... Breuil !*

Une peinture de la caverne d'Altamira : sanglier au galop

Pendant ces années de recherches M. Breuil a vécu — comme l'homme quaternaire — dans les cavernes profondes

Une chasse à l'éléphant d'après une fresque polychrome d'une caverne de Rouxeville (Etat d'Orange)